

CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Réunion du 29 juin 2006

Extrait des délibérations

RAPPORT N° 23

Président : Monsieur David HABIB

Rapporteur : Monsieur Pierre DOMBLIDES

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

« Un agent technique a souhaité permuter avec un agent des services techniques d'une autre collectivité des Pyrénées-Atlantiques.

L'équipe de la déchetterie a besoin d'être renforcée, un agent des services techniques a accepté d'y être affecté.

Monsieur le Président de la communauté de communes de Lacq a accepté la permutation et validé l'affectation d'un nouvel agent à la déchetterie.

Lors de sa réunion du 27 juin 2006, le Comité technique paritaire a émis un avis favorable sur ces changements.

Pour tenir compte de ces modifications, votre commission « Finances, personnel et administration générale » et votre Bureau vous proposent :

- **de transformer :**

- au 1^{er} août 2006 : un poste d'agent des services techniques en un poste d'agent de salubrité,
- au 1^{er} septembre 2006 : un poste d'agent technique en un poste d'agent des services techniques. »

Après en avoir délibéré, le Conseil de la communauté de communes **ADOpte** le présent rapport à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président de la communauté de communes,

David HABIB